

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 JUIN 2020

Présents : M. GUYON, O. PERRAD, F. JOBARD, J. FOURNIER, M. CAPET, A. ARNAUD, M. FONGELLAS, T. GERARD, G. GERBOD, L. GRESSET, L. GUILLAUME, A. JACQUET, F-H. LOERCH, J. MOREL, L. RICHARD

Secrétaire de séance : Olivier PERRAD

Convocation du 26 mai 2020

- Le conseil municipal approuve le dernier compte rendu municipal, à l'unanimité et nomme Olivier PERRAD comme secrétaire de séance.

1) Commissions communales

Finances : Martine GUYON, **Olivier PERRAD**, Fabienne JOBARD, Jacques FOURNIER, Maïlys CAPET, Laura GUILLAUME et Laurent GRESSET

Marchés publics, appel offres : Olivier PERRAD, Jacques FOURNIER, Anthony ARNAUD et Jérôme MOREL

Urbanisme : Olivier PERRAD, Jacques FOURNIER, Maïlys CAPET, Alain JACQUET, Anthony ARNAUD, Ludovic RICHARD, François-Henri LOERCH et Maxime FONGELLAS

Station, Tourisme : Fabienne JOBARD, Olivier PERRAD, Alain JACQUET, Thierry GERARD, Laurent GRESSET, Ludovic RICHARD, Maxime FONGELLAS, Laura GUILLAUME et François-Henri LOERCH

Culture, associations, vie du village : Fabienne JOBARD, Thierry GERARD et Martine GUYON

Bâtiments communaux, travaux, cimetière : Olivier PERRAD, Ludovic RICHARD, François-Henri LOERCH, Maxime FONGELLAS et Laurent GRESSET

Voirie, déneigement : Martine GUYON, Ludovic RICHARD, François-Henri LOERCH, Maxime FONGELLAS et Laurent GRESSET

Ecole, cantine, périscolaire : **Martine GUYON**, Fabienne JOBARD, Laura GUILLAUME et Mailys CAPET

Communication : Mailys REBOUL, Fabienne JOBARD, Gérard GERBOD, Olivier PERRAD, Thierry GERARD et François-Henri LOERCH

Service aux aînés : **Martine GUYON** et Laura GUILLAUME

Délégués Arcade : Martine GUYON et Fabienne JOBARD sont élues de droit (maire et 1^{er} adjoint) au conseil communautaire et bureau communautaire : deux délégués : deux délégués et Anthony ARNAUD et Alain JACQUET

2) Commissions intercommunales :

CLECT : finances : Olivier PERRAD et Martine GUYON

Développement économique et travaux investissement : Fabienne JOBARD, Anthony ARNAUD et Jacques FOURNIER

Patrimoine, travaux, matériel services techniques mutualisés : Olivier PERRAD et Ludovic RICHARD

Tourisme, environnement : Fabienne JOBARD et Alain JACQUET

Service habitants : Mailys REBOUL et François-Henri LOERCH

Commission appel offres : Olivier PERRAD, Jacques FOURNIER et Martine GUYON

Commission intercommunale impôts directs : Jacques FOURNIER, Martine GUYON et Laurent GRESSET

CIAPH (accessibilité) : Jacques FOURNIER

Réflexion intercommunale : Martine GUYON, Fabienne JOBARD, Olivier PERRAD, Jacques FOURNIER et Mailys CAPET

Comité technique OPAH : Laurent GRESSET et Martine GUYON

TEPOS – TEPCV : Mailys CAPET et Fabienne JOBARD

Référent communal personnes isolées : Jacques FOURNIER

3) Syndicat Intercommunal des Eaux du lac de Bellefontaine : Gérard GERBOD et Laurent GRESSET : titulaires et suppléants : Anthony ARNAUD et Maxime FONGELLAS

Communes forestières, syndicat Risoux : Laurent GRESSET et Ludovic RICHARD

Syndicat Mixte Développement Touristique Rousses: Olivier PERRAD : titulaire et Alain JACQUET : suppléant

Syndicat Mixte Canton de Morez : Fabienne JOBARD et Thierry GERARD

Parc Naturel Régional Haut-Jura et Natura 2000 : Jacques FOURNIER : titulaire et Maïlys CAPET : suppléante

Sidec : Olivier PERRAD

Sictom : Jérôme MOREL : titulaire et suppléante : Laura GUILLAUME

Le conseil municipal donne son accord de principe et autorise le maire à signer la délibération correspondante et tout document afférent à cette affaire.

4) Ecole

Le service de garderie a été adapté afin d'accueillir les enfants qui ne peuvent pas être reçus à l'école du fait des conditions d'accueil spécifique Covid 19. Jessica MOREL s'occupe de la garderie du matin et Pascale MOREL de l'après-midi.

De ce fait, les contrats des employées seront ajustés. Cela correspond à environ 15 heures pour chaque agent.

Le conseil municipal donne son accord de principe et autorise le maire à signer la délibération et tout document afférent à cette affaire.

5) Aire de jeux

Fabienne JOBARD présente aux nouveaux conseillers le projet final de l'aire de jeux. Elle rappelle que l'emplacement a été difficile à choisir (vers les ateliers, près de l'école, cers le chalet infos, etc ...). C'est finalement l'emplacement près du centre Cévéo qui a été retenu. C'est l'entreprise Kompan fournira les installations (réputées pour être très fonctionnelles et surtout durables dans le temps ; beaucoup de communes environnantes sont déjà équipées et en sont vraiment satisfaites).

L'installation a un coût total de 39 000 € HT dont 35% de subvention DETR de la Préfecture, soit 11 700 €. C'est Arcade qui fait la mise en place et Kompan vérifiera la conformité.

Le projet est pratiquement terminé : le terrassement peut commencer en juillet et l'installation sera terminée à la rentrée (jeux, copeaux et clôture). Il y a une visite de conformité qui a lieu chaque année afin d'évaluer l'installation, l'usure et la dangerosité des structures.

Le conseil municipal donne son accord et autorise le maire à signer tout document afférent à cette affaire.

6) Distribution des masques :

Il est préconisé que la distribution des masques se fasse en mairie aux jours et horaires d'ouverture : un masque par personne à partir de 11 ans, les personnes de 70 ans et plus l'ont déjà reçu par l'intermédiaire de conseillers volontaires qui se sont rendus au domicile des personnes concernées.

Un message sur le panneau lumineux sera rapidement diffusé pour en informer la population, la distribution commencera à partir de lundi 08/05.

Comptes rendus et questions diverses :

Monsieur BONHOMME, directeur de Cévéo a informé Madame le Maire que le centre ne sera pas ouvert cet été, car les réservations sont peu nombreuses, il préfère ne pas ouvrir.

Mailys REBOUL informe qu'une réfugiée sanitaire du Pérou a été hébergée sur la commune et souhaite mettre en place un commerce de proximité avec vente de produits locaux, point relais, vente en vrac, livraison possible de paniers repas ou panier de légumes, location de vélos électriques.

Le conseil demande une présentation de son projet à son retour en France en septembre et voir les éventuels locaux disponibles (maison Faure, avec des travaux à prévoir, la Taillerie qui va déménager en juillet, mais le local est trop petit) ou un algéco (mobil home).

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22 heures 30.

Fait à Bellefontaine, le 01 juillet 2020

